



# L'Indicateur en bref...

Communiqué 2020-05-20-1

Le 20 mai 2020

## **COVID-19 (coronavirus #27)** **MISE À JOUR**

Bonjour,

Tout d'abord, je remercie les 246 membres qui ont participé à notre conférence Zoom d'hier, c'est apprécié.

### **Résumé de la rencontre Loto-Québec du 20 mai 2020**

#### **INFO COVID-19**

804 questions, 729 réponses, taux de retour 91%; normalement vous devriez avoir les réponses à vos questions le jour même.

#### **Comité hygiène (retour au travail)**

Les travaux se poursuivent et on attend une date pour les prochaines rencontres.

#### **Droit d'occuper un autre emploi**

L'employeur nous est finalement revenu avec la réponse : oui, mais attention... Si vous désirez travailler à un autre emploi parce que c'est plus rentable, l'employeur cessera de vous rémunérer, vous devrez payer la part de l'employeur et votre part pour conserver vos assurances, vous gardez votre lien d'emploi, et il n'y aura pas de retour possible avant la réouverture.

Pensez-y bien, je ne crois pas que ce soit la meilleure chose à faire, mais cela vous appartient.

Advenant que vous choisissiez de travailler ailleurs, vous devez faire votre demande à Infocovid-19.

#### **Programme d'aide aux employés**

Nouveauté : un service en ligne est maintenant disponible (psychologue, etc.); demandez le lien à Infocovid-19.

#### **Banque de maladies et de fériés**

Malheureusement, pour la cagnotte 2019-2020 de journées maladies et fériés restants ainsi que les vacances qui étaient cédulées du 16 au 30 mars 2020 et qui devaient être payées le 4 juin, nous ne savons pas encore ce qui en est. L'employeur doit nous revenir avec la réponse le mercredi 27 mai prochain.

Les prochaines rencontres avec Loto-Québec seront dorénavant le mercredi.

Voilà pour cette semaine!

Je vous souhaite donc une bonne semaine et profitez du beau temps en sécurité.

Solidairement,

*Denis Galy,*  
**Président SCCM**

P.S. : si vous avez des préoccupations, vous pouvez me les adresser à :  
denis.galy@sccm3939.com